

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES - COMMUNE DE CLARA VILLERACH

N° 35/2022

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 3 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 11  
PRESENTS : 9  
POUVOIRS : 1  
VOTANTS : 10

Le Conseil Municipal de la Commune de Clara Villerach,  
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale,  
sous la présidence de M. MARCEL Patrick, MAIRE.

Étaient présents : M. MARCEL Patrick, M. SALIES Stéphane, M. ASCOLA Pascal, Mme ZUBER Sophie, Mme ELDIN Sabrina, M. BOUSQUET Bruno, Mme PRATS Eliane, Mme ASCOLA Lisiane, Mme PELISSIE Nathalie.  
Étaient absents : M. BLIGUET Michel, M. SAUSSEZ Loïc  
Pouvoir : M. SAUSSEZ Loïc donne pouvoir à Mme PRATS Eliane

Date de convocation :  
23/10/2022  
Date d’Affichage :  
3/11/2022

Un scrutin a eu lieu, Mme Eliane PRATS a été élue secrétaire de séance,

**OBJET : DIA n° 7**

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la D.I.A envoyée par Me JANER notaire à Prades.

**Le bien est situé, 1 Place des Lilas à Clara, parcelles A 67 et A 69 appartenant à M et Mme WILLERS Claude et d’une valeur de 167 000 €.**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Décide** de ne pas préempter ce bien.

**D'autoriser** M. le Maire à signer tout document et prendre toute mesure permettant la bonne réalisation de ce dossier.

**ADOPTÉ : Par 10 voix POUR,**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire  
Patrick Marcel

